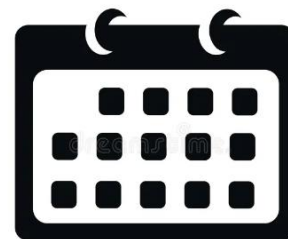


Comme elle s'y est engagée lors de la réunion publique du 11 septembre 2023, la Commune souhaite entretenir une **communication régulière et constante avec les riverains** qui seront impactés par les travaux de rénovation du Pont des Lombardes, prévus au printemps et au début de l'année 2024.

Cette lettre d'information, relayée régulièrement auprès des riverains, permettra de vous informer des préparatifs du chantier, des dispositifs mis en place par la collectivité et par les entreprises, et permettra également, une fois que les travaux auront débuté, de faire état de leur avancement. Le but est que tout le monde dispose d'une **information égale et juste**. Dans les semaines à venir, d'autres informations vous parviendront...

Les travaux, c'est pour quand ?

Pour l'heure, **tout se déroule comme prévu !** Le projet a pu être ficelé en temps et en heure par le maître d'œuvre et la consultation pour le marché de travaux vient tout juste de se terminer. En tout, six offres d'entreprises ont été reçues et font l'objet d'une analyse, l'objectif étant de notifier le marché de travaux dans les premiers jours du mois de février.



Dans la foulée de la notification du marché, l'ordre de service lançant la période de préparation du marché sera transmis à l'entreprise attributaire, ce qui lui laissera environ deux mois et demi pour préparer son chantier et réaliser les études d'exécution nécessaires à la réalisation du projet.

Ainsi, comme cela avait été évoqué, les travaux pourraient débuter dès la fin de la saison hivernale, autour du 15 avril, pour s'étaler jusqu'à la dernière quinzaine du mois de juin. **Durant 10 semaines, pour rappel, la circulation sur le pont des Lombardes sera complètement interrompue.**

Le stationnement

La question du stationnement fait partie des principales difficultés à organiser pendant la durée des travaux. Il faut distinguer deux secteurs :



- **En rive droite du Nom** : divers échanges se sont tenus avec des propriétaires, et notamment avec l'association OVAL qui exploite « Le Château », tous les véhicules ne pouvant pas tenir en bordure de route pour permettre à l'entreprise de travaux de circuler.
 - ⇒ Un nombre suffisant de places sera créé et matérialisé, sur les surlargeurs de la route conduisant au pont ainsi qu'aux abords du « Château ». Les usagers devront faire **preuve de civisme en se stationnant au mieux** afin de ne pas impacter la circulation de l'entreprise, l'exploitant du « Château » ou l'intervention des secours, mais aussi pour laisser les places les plus proches du pont aux plus âgés d'entre eux.
- **En rive gauche du Nom** : des échanges sont en cours avec les propriétaires du « Chalet-Sixtine » afin de pouvoir aménager un parking provisoire dans le dernier lacet conduisant au pont.
 - ⇒ Un **parking provisoire sera créé** et permettra le stationnement de ceux qui pourront laisser un véhicule en rive gauche.

Les déplacements

La question des déplacements, durant les travaux, est centrale. Comme convenu, une passerelle provisoire, de largeur suffisante pour permettre son franchissement en vélo, sera installée à côté du pont. Ainsi, les riverains pourront passer d'une rive à l'autre à pied, ou bien à vélo. La Commune envisage de mettre en place un **système de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE)**. Si ce projet se concrétise, les modalités de mise à disposition des VAE resteront encore à imaginer. Si la collectivité est prête à participer au financement de ses locations, il faudra aussi que l'utilisateur concerné en finance également une partie, afin de le responsabiliser.



En rive droite du Nom, à proximité des espaces de stationnement, des **infrastructures pour stationner les vélos**, en sécurité, seront mises en place.



Outre le vélo, la Commune s'est penchée sur la possibilité de mettre en place un **système de navettes**, à l'aide d'un mini-bus (9 places). A cette heure, nous attendons encore le retour de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de savoir si un tel véhicule pourrait nous être mis à disposition durant les travaux. Dans la négative, un véhicule pourrait être loué auprès d'un professionnel.

Si ce projet prend forme, l'organisation du transport qui en découle pourra être **prise en main directement par les riverains**, afin d'offrir davantage de réactivité, en fonction des besoins de chacun, et pour permettre l'évolution rapide du système.

Aujourd'hui, grâce aux **questionnaires** qui vous a été transmis et que vous nous avez retournés, nous avons pu commencer le **recensement des différents besoins**. Ils seront d'une aide précieuse pour organiser et gérer les déplacements, en tout cas dans un premier temps.

Les secours

La question de l'organisation des secours avait été soulevée lors de la réunion du 11 septembre dernier. Il s'agit bien entendu d'une question cruciale à laquelle la Commune a, depuis plusieurs mois, consacré toute son énergie via des échanges réguliers avec le SDIS 74 (Service Département d'Incendie et de Secours).

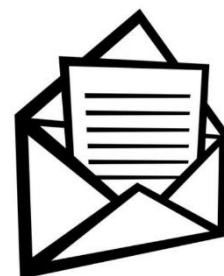


Pour permettre l'arrivée des secours, il sera crucial, en rive droite du Nom, que les véhicules soient **correctement stationnés** afin de permettre aux véhicules d'intervention d'accéder jusqu'au pont. En rive gauche du Nom, **deux véhicules du SDIS seront immobilisés**, en permanence et pendant toute la durée des travaux, pour permettre aux secours de toujours accéder au hameau des Lombardes. Un premier véhicule, de type « ambulance », pourra assurer le secours aux personnes, un second, de type « poids-lourd », permettra une intervention en cas d'incendie. Ces véhicules seront stationnés sur le parking situé immédiatement après le pont où deux emplacements leurs seront strictement réservés.

Bien entendu, le SDIS nous a également rappelé que, en cas de difficultés, des **moyens hélicoptés** pourraient être mis en œuvre, notamment afin d'assurer le secours des personnes.

Le courrier

Pendant les travaux, **la distribution du courrier ne pourra pas être assurée** par les services de La Poste. Celui-ci sera donc conservé au bureau de Poste de Saint-Jean-de-Sixt où chacun devra se rendre pour récupérer son courrier. Des échanges doivent encore se tenir prochainement avec la direction de La Poste afin de voir si une relève collective du courrier est envisageable pendant la durée des travaux.



Les travaux qui attendent le hameau des Lombardes seront, vous le savez tous, contraignants. Ils n'en demeurent pas moins **impératifs**, au bénéfice de ses habitants, pour sécuriser un ouvrage aujourd'hui en péril que la collectivité ne peut pas laisser à l'abandon.

La période qui attend les riverains des Lombardes sera sans aucun doute difficile, et porteuse de **contraintes**. Comme vous le voyez, **la Commune est au rendez-vous pour essayer de trouver des solutions** afin de diminuer, autant que possible, l'impact sur la vie quotidienne de chacun, sans pouvoir l'annuler complètement.

Il est important de rappeler que la Commune ne peut pas tout. Aussi, elle appelle les riverains, pendant cette période si particulière, à faire preuve d'**entraide** et de **solidarité**, notamment envers ceux qui seront les plus impactés et envers les plus fragiles. La **bienveillance** et le **civisme** sont également impératifs afin de permettre à ses travaux de se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

A bientôt, pour de nouvelles infos !